

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 108 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, venait par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

## VOTRE FABRIQUE

*Désire-t-elle emprunter,  
Consolider sa dette,  
Faire des constructions  
ou des améliorations ?*

Nous pouvons lui prêter tout l'argent nécessaire à ses constructions et réparations, au grand bénéfice de votre paroisse et à votre grand avantage.

**Hamel & MacKay, Notaires**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tel. 4455.

*Représentants de*

**VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, Ltée.**  
Montréal.

REMPLEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191

MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

Messieurs,

*Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$.....dont  
a besoin la { fabrique de .....  
c. scolaire de .....*

Signature.....

Adresse.....

# TAROL

**SOULAGE RAPIDEMENT GUERIT SUREMENT**  
**Rhumes, Toux, Bronchites, Coqueluche, Grippe**  
**et toutes les MALADIES des VOIES**  
**RESPIRATOIRES**

TAROL n'est pas une préparation secrète, mais c'est un remède scientifiquement préparé par des chimistes compétents, d'après des formules approuvées par la profession médicale et avec des éléments de choix dont les principaux sont :

**LE GOUDRON ET L'HUILE DE FOIE DE MORUE**

**LE GOUDRON** aseptise les poumons et les voies respiratoires et combat l'action néfaste des microbes.

**L'HUILE DE FOIE DE MORUE** adoucit les muqueuses irritées, facilite la toux et l'expectoration et fournit à l'organisme déprimé la chaleur et l'énergie qui lui permettront de résister à l'attaque et de reconquérir les forces.

**Demandez toujours TAROL et exigez-le.**  
**Dr. Ed. Morin & Cie., Limitée QUEBEC, Que.**



## Le Tonique des Poumons

### VIN MORIN

#### CRESO-PHATES

Dans toutes les maladies des bronches et des poumons et leurs convalescences, rien n'égale l'usage régulier du **VIN MORIN CRESO-PHATES**. Il aseptise les voies respiratoires et fournit à l'organisme l'énergie nécessaire pour vaincre la maladie.

**DR. ED MORIN & CIE.,**  
**Limitée**

**QUEBEC, CANADA.**



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263

Résidence : 18, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC**

CANADA

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidéli-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

LEO GAUDRY,

Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier le premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1781.91, capital et intérêt.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Années | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|--------|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|        | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1      | \$ 60.85 | \$121.62 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2      | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3      | 188.41   | 376.89   | 555.48   | 734.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4      | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1580.97   |
| 5      | 328.72   | 647.53   | 971.53   | 1295.45  | 1619.25   | 1948.06   |
| 6      | 394.42   | 789.00   | 1183.96  | 1578.52  | 1973.65   | 2367.61   |
| 7      | 467.80   | 934.76   | 1462.49  | 1870.12  | 2357.55   | 2854.99   |
| 8      | 542.87   | 1084.92  | 1837.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9      | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3090.09   | 3719.80   |
| 10     | 699.35   | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3495.49   | 4198.05   |
| 11     | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3906.09   | 4690.77   |
| 12     | 866.04   | 1732.38  | 2599.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5192.37   |
| 13     | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14     | 1042.93  | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.38   | 6260.06   |
| 15     | 1135.38  | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16     | 1230.64  | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17     | 1328.78  | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18     | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.80   | 8582.91   |
| 19     | 1534.03  | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20     | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21     | 1751.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                  |              |
|------------------|--------------|
| \$ 5.00 ou moins | ..... 3 sous |
| de 5.00 à 10.00  | ..... 6 "    |
| de 10.00 à 30.00 | ..... 10 "   |
| de 30.00 à 50.00 | ..... 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même chez ceux des Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : " A. A. P. Q. " ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFI CES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT,

DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialités : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMIDAS LAPORTE, C.P., de la Maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W.-F. CARBLEY, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCHÈRE BIENVENU.

M. G.-M. BOSWORTH, Vice-Président de la "Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., ex-ministre de l'agriculture, président de la Cie de Pulp de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Libvaicis Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

84 Succursales, dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.  
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCESSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE - - - - - LÉON-T. DESJARDIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELETT - - - - - J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'Hon. N. PÉRODREAU, Ministre sans portefeuille de la province de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Compagnie de papier Rolland.

Faites durer longtemps  
un peu de viande

Même une petite quantité de viande  
dure longtemps et devient plus agréable  
si elle est combinée avec du

# Bovril

Licence de la Commission des Vivres du Canada No 18-442

---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 193. — Quarante-Heures, 193.*

**Partie officielle:** Lettre de Sa Sainteté Benoît XV à S. E. le Cardinal Bégin, 194. — Nominations ecclésiastiques, 197.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : " Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien," 197.—QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE: Nouveau Code de droit canonique et Théologie morale, 199.—LITURGIE ET DISCIPLINE : Heure d'adoration, 201.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 202 — L'abbé Walstan Proulx, 202. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 204 ; Saint-Boniface, 205 ; Regina, 206.—VARIÉTÉS : Confiance bien placée, 207.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 1er décembre.—I de l'Avent, 1 cl.  
 Lundi, 2.—STE BIBIANE, vierge et martyre.  
 Mardi, 3.—S. FRANÇOIS-XAVIER, conf. 2ème Patron du pays, *dbl. maj.*  
 Mercredi, 4.—S. PIERRE CHRYSOLOGUE, évêque et docteur.  
 Jeudi, 5.—De la férie.  
 Vendredi, 6.—S. NICOLAS, év. et conf.  
 Samedi, 7.—*Vigile.* S. AMBROISE, év. conf. et doct.  
 Dimanche, 8.—II de l'Avent. IMMACULÉE CONCEPTION, 1 cl.

## QUARANTE-HEURES

1 décembre, Basilique.—3, Couvent de St-Ephrem.—5, Couvent de St-Pascal.—  
 7, Ste-Anne de Beaupré.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

LETTRE DE S. S. BENOIT XV

Dilecto Filio Nostro

LUDOVICO NAZARIO S.R.E. PRESB. CARD. BEGIN

Archiepiscopo Quebecensi

BENEDICTUS PP. XV

Dilecte Fili Noster,

Salutem et apostolicam benedictionem.

Animus tuus, Nobis et huic Apostolicæ Sedi singulariter deditus, omnis in eis tuis litteris apparet, in quibus gratias Nobis agens diligenter quod clarissimo viro finem diuturnæ captivitatis impetravimus, occasione uteris ut universam instituti Nostri rationem, quæ adhuc bello fuerit, attingas. Ea quidem apertior cuilibet et clarior est quam ut illustranda videatur. Exarsert iam per Europam hic armorum furor, quando ad Pontificatum maximum evecti sumus : cumque id incendium circumscribere Nobis non liceret. nedum restinguere, conari cepimus quod unum restabat, ut coniuncta huic tanto malo incommoda, quantum esset in Nobis, mitigaremus. Hinc illa excogitata Nobis alia ex aliis caritatis officia variis miseris angoribusque sublevandis : quæ tu officia enumerans, iure affirmas Nos in iis tribuendis nullum inter belligerantes fecisse discrimen. Eodem consilio, quod universitati gentium salutare foret, ut cædes vastationesque finirentur, Nos, quotiescumque tempus visum esset, pacem, scilicet cum iustitia coherentem, suasisse, egregie defendis, dolens Patris vocem hortationemque neglectam tum præsertim, cum ea, quæ sola viderentur esse posse, rei componendæ capita proposuisset. Equidem isto pacto caritati Nostræ esse responsum moleste tulimus ; nam quis crederet futurum, ut quod a Nobis profectum esset munus paterni amoris ad homines inter se reconciliandos, id ipsum converteretur adversum Nos in materiam popularis odii ? Quamquam hac in re non tam est miranda quorundam improbitas qui Nos de studio alterutrius partis acriter in vulgus accusarint, quam multorum temeritas, qui vanissimæ criminationi fidem adiunxerint. Iam vero hanc iudicii levitatem nequam in Canadensibus utriusque linguæ catholicis esse reprehendendam, qui Nobiscum semper de hoc bello una et mente et voce consenserint, libentissime ex tuis quoque litteris cognovi-

mus; idque consentaneum est eorum in hanc Apostolicam Sedem summæ observantiæ ac pietati quam tu Nobis diserte confirmas. De hoc igitur solatio, quod amantissimi filii Nobis afferunt, volumus ipse eis, nomine Nostro, gratias persolvere. Quod ad ceteros attinet, non desperamus fore ut demum intelligant quanto in errore versati sint; habet enim omnino hoc veritas ut nulla unquam vi possit adeo obscurari et deprimi, quin aliquando pulchrior emergat. Nos autem, nihil pensi habentes quid homines, præiudicatis opinionibus addicti, de Nobis indicent, perseverabimus, quicquid pro apostolico officio debemus, exsequi, Eius nimirum freti præsidio qui nobiscum « omnibus diebus usque ad consummationem sæculi » se fore promisit.

Auspicem divinatorum munerum ac testem singularis Nostræ benevolentiae, apostolicam benedictionem tibi, dilecte Fili Noster, universoque Clero et populo ecclesiæ Canadensis amantissime impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die XVI m. octobris MCMXVIII, Pontificatus Nostri anno quinto.

## BENEDICTUS PP. XV

(Traduction)

A Notre Cher Fils  
LOUIS-NAZAIRE BÉGIN  
Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine

## BENOÏT XV, PAPE

Cher Fils,

Salut et Bénédiction Apostolique.

Votre insigne dévouement envers Nous et envers le Siège Apostolique éclate tout entier dans cette lettre où, tout en Nous remerciant vivement d'avoir obtenu pour votre illustre diocésain la fin de sa longue captivité, vous profitez de l'occasion pour apprécier tout le plan de Notre conduite pendant la durée de la guerre.

Cette intervention de Notre part n'est-elle pas assez claire et assez manifeste pour se justifier d'elle-même à tous les regards ?

La fureur des armes était déjà allumée quand Nous fûmes élevé au Souverain Pontificat; et comme Nous n'étions pas libre de la circonscrire, encore moins de l'éteindre, Nous sommes empressé de travailler — seule chose qui restait à faire —

à atténuer, autant qu'il dépendait de Nous, les maux inséparables d'une si grande catastrophe. C'est dans ce dessein, et pour soulager tant d'angoisses et tant de misères, que Nous avons organisé différentes œuvres de charité. En énumérant, dans votre lettre, ces œuvres et les services que Nous avons rendus, vous avez raison d'affirmer que Nous n'avons fait entre les belligérants aucune distinction.

Avec non moins de raison, vous Nous louez noblement d'avoir pris en main, chaque fois que le moment Nous sembla opportun, l'intérêt général des nations, d'avoir cherché à faire cesser le carnage et la dévastation et d'avoir conseillé la paix, une paix conforme à la justice. Et vous déplorez qu'on n'ait pas obéi à la voix et aux exhortations d'un Père, alors surtout que ce Père proposait les seules mesures de conciliation qui paraissaient possibles. Cette manière de répondre à Notre charité, Nous l'avons soufferte avec chagrin. Qui eût cru en effet que Nos efforts, pleins d'un paternel amour, pour réconcilier les hommes entre eux, seraient tournés contre Nous en sujet de haine populaire ? Pourtant, dans tout cela, il ne faut pas tant s'étonner de la méchanceté de certains hommes Nous accusant publiquement et amèrement de favoriser l'un des deux partis, que de l'irréflexion de ceux qui ont ajouté foi à une accusation aussi dénuée de fondement.

Nous avons appris avec la plus grande joie, par votre lettre, que pareille légèreté de jugement ne saurait être reprochée aux catholiques canadiens de l'une et de l'autre langue, et que ceux-ci, au sujet de cette guerre, ont toujours été d'accord, de sentiment et de parole, avec Nous. Cette attitude est bien conforme au profond respect et au vif attachement qui les animent envers le Siège Apostolique, et dont votre lettre témoigne si hautement. Aussi est-ce Notre désir que vous-mêmes, en Notre nom, marquiez à ces fils très aimants Notre reconnaissance pour la consolation qu'ils Nous donnent.

Quant aux autres, Nous ne désespérons pas de les voir comprendre enfin qu'ils se sont trompés. La vérité, en effet, est telle qu'aucune puissance au monde ne peut l'affaiblir et l'obscurcir jusqu'au point d'empêcher qu'elle n'apparaisse un jour avec plus d'éclat.

Pour Nous, n'ayant nul souci de ce que des hommes, imbus de préjugés, pensent de Nous, Nous continuerons d'accomplir tout ce que Nous impose Notre devoir apostolique, appuyé sur le secours de Celui qui a promis d'être avec Nous " tous les jours jusqu'à la consommation des siècles."

Comme gage des dons divins et en témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons très affectueu-

sement, à vous, Notre cher Fils, et à tout le clergé et le peuple de l’Église du Canada, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le seizième jour d’octobre 1918, la cinquième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, PAPE.

---

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le cardinal Archevêque :

M. l’abbé ANTOINE PAMPALON, curé du Cap-Rouge, a été nommé aumônier des hommes à l’Hôpital Saint-Michel Archange;

M. l’abbé ADÉLARD BILODEAU, vicaire à St-Augustin, a été nommé curé de Ste-Rose de Dorchester.

M. l’abbé ODILON ROY a été nommé vicaire à Beauceville;

M. l’abbé PHILÉAS LECLERC a été nommé vicaire à Saint-Flavien ;

M. l’abbé JOS. BOUCHARD a été nommé vicaire à Saint-Romuald ;

M. l’abbé JOS. LEHOUX a été nommé vicaire à St-Patrice de Fraserville.

---

**PARTIE NON OFFICIELLE**

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

“ DONNEZ-NOUS AUJOURD’HUI NOTRE PAIN  
QUOTIDIEN ”

*Préliminaires*

Il incombe à tout prêtre dans l’exercice du saint ministère, un devoir sérieux de prêcher souvent et avec beaucoup de zèle, *crebris admonitionibus multoque studio*, la pratique de la communion quotidienne. Or parmi les raisons à exposer aux fidèles pour les amener à cette pieuse pratique, il en est une qui tient le tout premier rang, celle qui consiste à exposer le sens contenu dans la quatrième demande du Pater: “ donnez-nous aujourd’hui notre pain quotidien.” Même nous ne craignons pas de dire, avec le Père Tesnière, que cette parole du Pater est le premier et iné-

branlable fondement sur lequel repose le très saint usage, ancien et universel comme l'Église elle-même, de la communion quotidienne. C'est sur elle que se doivent appuyer, avant tout, les pasteurs pour appeler chaque jour à la Table sainte toutes celles de leurs ouailles qu'ils croient capables de profiter du banquet sacré ; sur elle aussi que les âmes chrétiennes doivent trouver, pour s'exciter et se disposer à la communion de chaque jour, l'appel puissant, l'argument victorieux qui aura raison de tous les préjugés et dissipera toutes leurs hésitations. (*La pratique de la com.* p. 35.)

C'est pour contribuer un peu à rendre plus facile, plus convaincue et plus convaincante la prédication eucharistique de nos confrères dans le ministère que nous avons réuni les témoignages qui établissent le sens eucharistique du Pater et les conclusions que les auteurs en ont tirées. Tout notre mérite consiste à avoir mis en ordre ces témoignages et ces conclusions, en y ajoutant quelques réflexions.(1)

Une remarque s'impose en commençant. Le décret du 20 déc. 1905, nous a fait toucher du doigt l'erreur commune des théologiens depuis plusieurs siècles relativement aux dispositions à apporter pour la réception quotidienne de l'Eucharistie. Il faut ajouter que le même décret met à découvert une autre erreur commune, celle des exégètes, qui a pour objet le sens véritable du " pain quotidien " du Pater. On a abandonné le sens eucharistique de cette demande pour n'y voir en premier lieu et souvent exclusivement, que le pain matériel, tandis que c'est précisément le contraire qui est vrai.

De plus, le Père Bock l'a démontré, il est arrivé dans le cours des siècles, que l'on s'est écarté du sens eucharistique du *panem nostrum quotidianum* en proportion de l'éloignement des âmes de la Table sainte. "Lorsque vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, écrit-il, la pratique de la communion quotidienne baissa de plus en plus, se présentèrent, autant que nous pouvons le constater aujourd'hui, les premiers exégètes qui ne soulignent que le seul sens matériel

(1) Nous avons puisé nos textes dans *Le catéchisme du concile de Trente, La somme de la prédication eucharistique* du P. Tesnière, honorée d'un bref d'éloge de Sa Sainteté Pie X, *Le Pain quotidien du Pater*, par le Père Bock, s. j., professeur de théologie au Grand Séminaire de Sarajevo.

du "pain quotidien"... Vers la fin du moyen-âge et dans les temps modernes on soumet souvent la réception quotidienne de la sainte communion à des conditions toujours plus sévères. Dès lors, sauf des exceptions, les exégètes perdirent de plus en plus de vue le sens eucharistique du "pain quotidien"... Les exégètes modernes et souvent aussi les écrivains ascétiques de nos jours n'admettent guère l'interprétation spirituelle du *panem nostrum* que comme une accommodation ou une métaphore. Ces faits historiques montrent combien s'écarter de la pratique idéale de la communion usitée aux premiers siècles a influencé d'une manière fâcheuse jusqu'à l'exégèse du "pain quotidien."

Nous qui travaillons depuis plusieurs années à faire revivre la pratique de la communion quotidienne, nous devons employer pour la répandre les mêmes moyens que l'on a employés autrefois avec tant de succès. Il faut faire revivre totalement l'esprit et la vie des premiers siècles. Le présent travail est fait pour aider ceux qui veulent entrer dans cette voie.

(à suivre)

A. CAMIRAND, ptre.

## QUESTIONS DE SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE

NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE ET THEOLOGIE MORALE

### ARTICLE XII

#### *Traité du Sacrement de Mariage*

(suite)

*Enquête préalable.* — Avant la célébration du mariage, on doit être certain que rien ne s'oppose à ce qu'il soit validement et licitement contracté. C'est pourquoi il est nécessaire de procéder à une enquête, qui sera facilitée par la publication des bans. — En cas de danger de mort, si l'on ne peut recueillir d'autres preuves, on pourra, à moins d'indices contraires, se contenter de la parole des contractants, s'ils affirment, sous la foi du serment, qu'ils ont été baptisés et qu'ils ne sont liés par aucun empêchement. (Canon 1019.)

1° *L'enquête* du curé, à qui il appartient d'assister au mariage, doit se faire en temps opportun ; et c'est à l'Ordinaire

du lieu de fixer les règles à suivre à cet égard. (Canon 1020, paragraphe 1 et 3.)

a) Si les époux n'ont pas été baptisés dans sa paroisse, le curé doit exiger un certificat de *baptême* de l'un et de l'autre, ou du moins du conjoint catholique s'il s'agit d'un mariage contracté avec dispense de l'empêchement de disparité de culte (canon 1021, parag. 1).

b) Les catholiques qui n'ont pas reçu le sacrement de *confirmation* doivent le recevoir avant d'être admis au mariage, s'ils le peuvent sans grave inconvénient (canon 1021, parag. 2).

c) Le curé *interrogera* avec prudence les futurs époux, même séparément, pour examiner : s'ils ne sont pas liés par un empêchement quelconque ; si leur consentement, surtout celui de l'épouse, est bien libre ; et si leur instruction chrétienne est suffisante. — Cette dernière interrogation, en raison de la qualité des personnes, sera quelquefois inutile (canon 1020, parag. 2).

2° *Bans ou publications de mariage*. — Le curé doit de plus annoncer publiquement les mariages qui seront bientôt contractés (canon 1022). — Ces publications doivent être faites par le propre curé des contractants (canon 1023, parag. 1).

Le Code détermine (canon 94) que le propre curé d'une personne est le curé de la paroisse dans laquelle cette personne a son domicile ou quasi-domicile : que le propre curé d'un vagabond est le curé de la paroisse dans laquelle ce vagabond demeure actuellement ; et que le propre curé de ceux qui n'ont qu'un domicile ou quasi-domicile diocésain, est le curé de la paroisse où actuellement ils habitent.

a) Les publications doivent être faites, à trois reprises consécutives, les dimanches ou jours de fête d'obligation, à l'église, pendant la messe ou pendant un autre office où l'assistance des fidèles est assez nombreuse (canon 1024).

Le Code reproduit la loi du Concile de Trente, en y ajoutant toutefois que les publications peuvent se faire à un autre office que la messe, pourvu que l'assistance des fidèles soit assez nombreuse. Par cette addition se trouve "canonisée" l'opinion d'un grand nombre d'auteurs modernes.

b) Cependant les publications ne devront pas être faites, s'il s'agit de mariages contractés avec dispense de l'empêchement de disparité de culte ou de religion mixte, à moins que l'Ordinaire ne juge cette publication opportune. — Dans ce dernier cas, on ne devra faire aucune mention de la religion à laquelle appartient la partie non catholique (canon 1026).

c) Quoique le Concile de Trente n'ait rien réglé concernant ceux qui ont changé de domicile, le Code statue que, si l'une des parties a séjourné pendant six mois dans un autre lieu, après

l'âge de 14 ans, le curé devra consulter l'Ordinaire ; et l'Ordinaire jugera s'il doit exiger qu'on y fasse des publications, ou qu'on cherche par d'autres moyens à se renseigner sur l'état libre des futurs conjoints et l'absence d'empêchements (canon 1023, parag. 2).

Déjà nos évêques, au concile plénier de Québec (c. 506) ont déterminé que, si les futurs ou l'un d'eux n'habitent pas depuis six mois la paroisse où ils résident actuellement, les publications doivent être faites et dans la paroisse habitée actuellement et dans la paroisse habitée auparavant. De plus si les futurs sont mineurs, les publications doivent être faites de plus dans la paroisse où demeurent ceux qui ont autorité sur eux.

Toutefois, si l'on soupçonne quelque empêchement, l'Ordinaire devra être consulté, et il ne permettra pas le mariage avant que ce doute n'ait été dissipé. Canon 1023, parag. 3.)

d) Cependant les publications usuelles peuvent être remplacées par l'*affichage*, que l'Ordinaire du lieu peut autoriser dans tout le territoire qui est soumis à sa juridiction.

Cette affiche sera placée à l'entrée de l'église paroissiale ou d'une autre église et y demeurera pendant huit jours ; mais dans ce huit jours devront être inclus deux dimanches ou fêtes d'obligation. (Canon 1025.)

(à suivre) C.-N. GARIÉPY, prêtre.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### HEURE D'ADORATION

Q. — Si l'on fait aux vêpres une heure d'adoration et que la couleur du jour est verte, doit-on la prendre, ou toujours garder la couleur blanche ?

R. — Si l'heure d'adoration précède les vêpres, ou les suit, de manière à faire une cérémonie tout à fait indépendante, il est évident que vous devez prendre la couleur blanche. Si l'heure d'adoration suit immédiatement les vêpres, de sorte que le célébrant n'ait pas à sortir du chœur, vous pouvez garder la couleur du jour.

On peut suivre pour l'heure d'adoration, les directions que Wuest donne pour la bénédiction du Saint-Sacrement. *Paramenta Officiatoris et Ministrorum sint albi coloris. Si vero Benedictio vel processio SS. Sacramenti immediate cum Missa vel Officio conjungatur, ita ut Celebrans ab Altari non recedat, et Benedictio (etiãsi interponatur cantus Litaniarum) non habeatur tanquam functio omnino separata et distincta, retinetur idem color, modo niger non sit ?*

**CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ**

**Bénédiction d'église.** — Dimanche matin, le 27 novembre, avait lieu la bénédiction de l'église de Stadacona qui vient d'être réparée et agrandie. Cette cérémonie religieuse, qui coïncidait avec l'ouverture des Quarante-Heures, avait été précédée d'un triduum prêché par M. le chanoine Hallé. Sa Grandeur Mgr Roy fit lui-même la bénédiction de l'église avant la messe paroissiale. La grand'messe a été chantée par M. l'abbé H. Bouffard, curé de Saint-Malo, assisté de MM. les abbés A. Maheux, du Séminaire, et C. Leclerc, chapelain du Couvent des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, chemin St-Louis, comme diacre et sous-diacre.

Sa Grandeur assistait au trône accompagnée de MM. les abbés Max. Fillion, curé de Saint-Raymond, et A. Morel, du Séminaire.

C'est Mgr Roy qui fit le sermon et officia à la procession des Quarante-Heures.

**Assistaient à cette cérémonie:** MM. les abbés J.-E. Roy, ancien curé de St-Raymond, Aurélien Dion curé de Stadacona et son vicaire, l'abbé O. Belisle, J. Galarneau, chapelain du couvent de Charlesbourg, A. Godbout, curé de St-François d'Assise, et Alphonse Gagnon, de l'Archevêché, qui dirigeait les cérémonies.

**Il démissionne.** — M. l'abbé Jos. Rouleau, curé de St-Alban, qui a suivi, il y a quelque temps un traitement à l'Hôtel-Dieu de Québec, vient de donner sa démission, à cause de son mauvais état de santé.

---

**L'ABBÉ WALSTAN PROULX**

Quand nous étions jeunes, on nous apprenait à admirer le dévouement de ces prêtres qui risquèrent leur vie pour aller porter le secours de leur ministère aux malades atteints du typhus à la Grosse-Ile. C'est ainsi que se gravaient dans notre mémoire les noms de l'abbé Taschereau et de ses compagnons. Il est, à l'heure actuelle, des noms qui méritent pareillement d'être mis en honneur, de rester dans le souvenir de la population canadienne. Ce sont ceux de tous ces jeunes prêtres : professeurs, vicaires ou curés, qui sont tombés victimes de la récente épidémie, en allant administrer les derniers sacrements, et offrir aux malades les consolations de notre sainte religion.

Et, à cette longue liste de pasteurs qui, à l'exemple de Notre-Seigneur ont donné leur vie pour leurs brebis, nous devons ajouter aujourd'hui Monsieur l'abbé Walstan Proulx, décédé à la fin d'octobre dernier.

Né à St-Pierre de Montmagny, le 4 juin, 1873, de Théophile Proulx, marchand, et d'Euphémie Bernier, il étudia au Collège de Sainte-Anne. Sa jovialité et sa bonne humeur en firent l'ami de tous les écoliers. Ordonné prêtre en 1898, il fut successivement vicaire à St-Georges de Beauce, à Notre-Dame du Portage, à St-Joseph de Beauce, et au Cap St-Ignace. C'est dans cette dernière paroisse, surtout, que, sous la sage direction du regretté Mgr Sirois, il apprit l'art du ministère : *Ars artium regimen animarum*.

Quelques années plus tard, il devenait le premier curé de Ste-Euphémie. Qui dira le mérite du prêtre chargé par son évêque de fonder une paroisse ? Notre population oublie trop vite ce qu'elle doit à ce sujet au clergé canadien. Sans le prêtre, pas de progrès possible dans la colonisation. Placé loin des centres, à des lieues du chemin de fer, au milieu de la forêt, lui seul peut faire surgir une paroisse avec tout ce qui en fait le caractère propre : une église, un presbytère, des écoles, et très souvent un couvent. Il y est à la fois pasteur, notaire, avocat, médecin, architecte et entrepreneur. L'abbé Proulx a été tout cela, et a fait tout cela à Ste-Euphémie.

Il n'est donc pas étonnant que dans l'automne de 1917, on ait songé à lui pour la cure de Saint-Romuald. Il succédait à un prêtre de grand talent et de grand mérite. C'était par conséquent une tâche difficile. Il l'accepta sans fausse humilité. La mort ne lui a pas donné le temps d'y accomplir tout le bien qu'il se promettait. Déjà, cependant, la population lui était attachée. Il n'était pas orateur, mais parlait facilement et solidement. Les difficultés qui se rencontrent toujours dans une paroisse, petites ou grandes, ne le troublaient pas. Chaque tempérament a ses avantages. S'il en est qui surmontent les obstacles par des mouvements rapides d'autorité, lui, de tempérament plutôt romain que français, procédait lentement en contournant le point difficile. Il était de ceux dont on peut dire : *Cunctando restituit rem*. Aussi les fidèles de St-Romuald ont-ils regretté sa disparition si subite. Il était, dans la paroisse, des œuvres commencées par son prédécesseur, qu'il eût pu continuer avec succès. *Fiat voluntas Dei*.

Le Collège de Sainte-Anne tient aussi à déposer une fleur de reconnaissance sur la tombe de l'abbé Walstan Proulx. Nous n'oublions pas que c'est lui, alors curé de Ste-Euphémie, qui donna la première impulsion au mouvement en faveur de notre

nouvelle chapelle. Déplorant l'exiguité et la pauvreté de cet ancien sanctuaire, il écrivait à Mgr Gauvreau, le 8 mars 1909 : " Une chapelle *monumentale*, voilà le vœu de tous les Anciens ". Et il proposait une souscription générale. Monsieur l'abbé Alphonse Têtu, qui fut l'âme de cette organisation, reçut de lui un concours précieux dont il sut le remercier publiquement à nos fêtes de juin dernier.

Avec les paroissiens de Sainte-Euphémie et de Saint-Romuald, avec tous ceux qui furent ses confrères et ses amis, nous adresserons donc nos prières au Seigneur. Si un verre d'eau donné en son nom ne reste pas sans récompense, à celui qui va jusqu'à sacrifier sa vie, que donnera-t-Il, sinon le repos et la lumière éternelle !

R. I. P.

WILFRID LEBON, ptre.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — A l'occasion de l'armistice conclu en Europe, Mgr Bruchési a publié une lettre pastorale sur la paix et la victoire, pour demander à tous ses diocésains de remercier Dieu de l'heureuse issue du conflit et de le prier " en vue des graves événements qui se préparent pour le monde. "

— Le 20 septembre dernier, mourait au Collège Ste-Marie, le R. P. Hyacinthe Hudon, S.J. Entré comme élève en 1850, deux ans après la fondation du collège, le R. P. Hudon, y étudia huit années, puis embrassa l'étude et la pratique du droit, fut clerc dans le bureau de sir Georges-Étienne Cartier, et enfin quitta tout pour entrer au Noviciat du Sault-au Récollet en 1866.

Durant sa formation, il fut régent à l'Université de Fordham, (N.-Y.), étudia à Woodstock (Maryland), et à Laval, en France. Il s'acquitta de différents ministères à Montréal, à Québec, dans l'Ontario et au Manitoba. Il fut recteur du collège Sainte-Marie et vice-recteur à Saint-Boniface, quatre ans.

Son activité fut remarquable jusqu'à la fin. En 1916, les élèves de Sainte-Marie célébraient son cinquantenaire de vie religieuse, et écrivaient dans le " Souvenir annuel " du collège : " C'est surtout comme Père ministre que nous nous le rappellerons, veillant à l'ordre matériel de la maison, au bon fonctionnement d'un système de rouages assez compliqué, et surtout aux cérémonies du Gesù, où rien ne cloche dans les nombreux offices du dimanche et de la semaine ; tout arrive à point, grâce au vieux Père ignoré qui lit son bréviaire dans la sacristie. "

“ Sa bonne vigilance s'exerce partout, aux réfectoires, à la boutique, au jardin, en haut, en bas. D'une simplicité charmante, il ne dédaigne pas de semer en passant un sourire ou un bon mot aux élèves, ses arrière-petits-enfants, qui goûtent fort les intarissables réminiscences d'un ancien qui connaît le vieux Montréal et le vieux collège sur le bout de son doigt. Quand nous le voyons passer, le dos voûté, mais toujours alerte, sous ses soixante-dix-sept ans, bon pied, bon œil, et bonne humeur, nous admirons dans cette riche nature une forte génération, tous ces petits Canadiens des débuts de Sainte-Marie qui connurent les temps héroïques et créèrent la réputation du collège. ”

Le R. P. Hudon était né à Saint-Pie de Bagot en 1839. Deux de ses frères furent jésuites aussi : le P. Victor et le P. Edmond Hudon.

Ses funérailles ont eu lieu le 23 septembre, à l'église du Gesù.

— Le R. P. Georges Auguste Dion, supérieur provincial des religieux de Sainte-Croix, est décédé le 8 octobre dernier, à Montréal.

Le Père Dion était né à Saint-Pierre (Montmagny), en 1852. Il entra chez les Pères de Saint-Croix et y fut ordonné prêtre en 1876. Successivement professeur, procureur général de sa Congrégation à Rome, il fut ensuite provincial, après avoir été curé de St-Laurent.

Ses funérailles ont eu lieu le 11 octobre à St-Laurent.

— Le P. G. Émile Jauffret, de la Congrégation de Jésus et de Marie, dite des Eudistes, est décédé à l'Hôtel-Dieu, le 28 octobre dernier. Il était âgé de 40 ans. Il est né à Versailles ; son père est membre du parlement français. Il fut ordonné prêtre en 1904. Il fut ensuite curé de Clark City (Saguenay). Depuis deux mois, il était aumônier au Bon-Pasteur. Son frère, le R. P. T. Jauffret, est aussi missionnaire eudiste dans le vicariat apostolique du Golfe. Les funérailles ont eu lieu le 29 à la chapelle du Bon-Pasteur.

**Saint-Boniface.** — A l'occasion de l'armistice conclu en Europe, Mgr Bélieu a envoyé une circulaire à ses prêtres pour leur demander de rendre grâce à Dieu avec leurs ouailles d'avoir fait cesser le carnage en rendant les Alliés victorieux et de le supplier d'éclairer les diplomates qui vont prendre part aux négociations. “ Les hommes qui sont appelés à disposer des destinées des peuples, écrit-il, iront-ils s'inspirer de la doctrine de Celui qui étant le roi duciel et de la terre, est venu ici-bas pour faire connaître aux nations et aux individus leur voie vers le bonheur et la prospérité véritables ? Ou bien, oubliant cette assurance de paix, iront-ils s'inspirer des théories creuses du socialisme et préparer ainsi au monde une seconde édition de la pitoyable et sanglante banqueroute que font ces théories actuellement mises en pratique dans l'infortunée Russie.

“ Ce n'est pas sans angoisses que les hommes vraiment soucieux du bien de leurs frères verront les diplomates s'asseoir autour de la

table de leurs délibérations. Le Saint-Père leur conseille, outre les moyens surnaturels, deux moyens dans l'ordre des choses du temps pour sauvegarder la paix future du monde : l'abolition du service militaire général et obligatoire, et le respect des justes aspirations des peuples dans la délimitation des frontières à imposer et des législations à introduire.

“ Dans la société civile, on défend le port des armes aux personnes privées pour éviter les malheurs qui s'en suivraient infailliblement. Si la précaution est louable sur une sphère plus restreinte, elle l'est à plus forte raison sur un plus grand théâtre. On a trop longtemps accepté sans discussion le fameux dicton populaire : “ Si vous voulez la paix, préparez la guerre ”. Les événements actuels prouvent jusqu'à l'évidence qu'un des plus sûrs moyens d'avoir la guerre, est d'avoir constamment à portée le moyen de la faire. A-t-on dit assez de mal des fameux “ War Lords ” allemands, — et certes ces dires sont justifiés : ils étaient les successeurs directs du triste Bismarck. Qu'on soit logique et qu'on leur enlève l'épée des mains. On ne le fera pas sans l'abolition du service militaire général et obligatoire, quelques prétextes qu'on mette de l'avant pour le maintenir. Tenir compte en second lieu des justes aspirations des peuples. C'est indirectement la condamnation de ces fameuses visées impérialistes qui veulent tout broyer sous une règle uniforme et qui sont également dangereuses, quel que soit le nom de ceux qui veulent les réduire en pratique. ”

**Régina.** — A l'occasion de la fin de guerre, S. G. Mgr Mathieu a publié une lettre pastorale pour ordonner des prières publiques d'actions de grâces pour la victoire et la paix.

— Le R. P. Ivan-Augustin Suffa, O.M.I., curé de Sainte-Marie, à Régina, est mort, le 20 octobre dernier, après quelques jours de maladie, victime de la grippe.

C'était l'un des prêtres les plus connus de l'Ouest et sa perte sera vivement ressentie, surtout parmi les catholiques allemands, au service desquels il s'était particulièrement dévoué. Il avait pris une part active à la fondation de la West Canada Publishing Company, de Winnipeg, et à celle du “ Wolksverein ”, association des catholiques de langue allemande.

Né en Bavière, il fut ordonné prêtre en 1898. En 1900, il arriva à Winnipeg et fut attaché à la paroisse du Saint-Esprit. Il s'y occupa surtout de ses compatriotes allemands jusqu'à son départ pour Régina, en 1903.

A son arrivée dans la capitale de la Saskatchewan, il n'y trouva qu'une pauvre chapelle, un presbytère vide et une petite école. Aujourd'hui, grâce à son esprit d'organisation, la paroisse possède une vaste église, un bon presbytère, deux grandes écoles, un couvent et une salle paroissiale.

Outre sa langue maternelle il possédait parfaitement le français et l'anglais.

Ses funérailles ont eu lieu le 22 octobre. Elles ont été présidées par Mgr Mathieu, qui a prononcé, en anglais, l'oraison funèbre du défunt, alors que le R. P. Funke, O.M.I., l'a prononcée en allemand.

— Le 18 novembre, le R. P. Jacques Libert, O.M.I., curé de S.-Hubert, de Whitewood, a succombé à la grippe.

Le P. Libert était né en France, en Vendée. Il avait été ordonné prêtre en 1901. " Doué, écrivait, au lendemain de sa mort, S. G. Mgr Mathieu, d'un remarquable talent de la parole et animé d'un grand zèle pour les âmes, le P. Libert, en outre de son ministère paroissial, trouvait encore le temps d'aller prêcher des retraites ça et là dans la province.

" Très dévoué à la cause nationale, il fut l'un des premiers organisateurs de l'A. C. F. C. Dès 1913, il fit une tournée de conférences à cet effet dans le sud de la province, qu'il continua pour le nord dans l'hiver de 1914.

" Dès le début de la guerre, il passa en France pour aller faire du service dans l'armée, et ne revint que l'an dernier. A la fameuse convention des commissaires d'écoles de Saskatoon du mois de février dernier, il se présenta en costume de soldat français devant cet auditoire fanatique et hostile et fit un éloquent plaidoyer pour la défense des droits de la langue française. "

Sa protestation émue pas plus que son uniforme ne purent obtenir le respect des proscripteurs du français.

— M. l'abbé Joseph Boivin, chapelain de l'hôpital de Régina, est décédé le 4 novembre, à Ponteix, (Sask.), où il était allé porter secours à M. l'abbé Royer, malade lui-même. Il se dévoua jour et nuit au service des nombreux malades de la paroisse, jusqu'à ce qu'il fût atteint lui-même par l'influenza.

M. l'abbé Boivin est né à Plessisville (Mégantic), le 10 février 1889. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec, où il fut ordonné prêtre par S. E. le cardinal Bégin, le 25 juillet 1914. Après avoir été vicaire quelque temps à Montmagny, il alla exercer le ministère dans le diocèse de Régina, et il accompagna fréquemment Mgr l'Archevêque dans ses tournées pastorales.

---

---

## VARIÉTÉS

### CONFIANCE BIEN PLACEE

Dans un bourg de France, vivait un bon curé, l'abbé Al., dont la charité était proverbiale.

Il avait à son service son frère de lait, excellent garçon qui lui était entièrement dévoué et remplissait les multiples fonctions de gouvernante, majordome, jardinier, etc.

Ce brave homme mourut; ce fut pour le curé un gros chagrin et en même temps une grande perte, car il lui fallait prendre quelqu'un pour le remplacer.

Plusieurs domestiques se présentèrent qui ne purent faire son affaire; enfin, il en vint un qui lui plut, au premier abord, par l'expression intelligente et énergique de sa physionomie. Il déclara avoir été domestique à tout faire, pendant huit ans, chez le même maître, un vieux garçon, soldat retraité qui lui avait laissé un excellent certificat, attestant la durée de son séjour chez lui et la façon parfaite dont il avait accompli son service.

L'abbé Al., après avoir pris connaissance de la pièce, dit au serviteur :

— Ce certificat est tout à votre éloge; mais il est daté d'il y a plus de cinq ans. Qu'avez vous fait depuis cette époque ?

L'homme hésita une minute, et le curé l'entendit murmurer entre ses dents :

— Ils démandent tous la même chose.

Puis il reprit brusquement :

— Autant vous le dire, vous finirez sans doute par le savoir, et pour être renvoyé dans huit jours, j'aime mieux ne pas entrer : j'ai passé cinq ans au bagne.

Le curé recula d'un pas :

— Vous avez peut-être été condamné injustement ?

— Non, Monsieur le Curé, j'avais mérité la peine, j'avais volé.

Il plia le certificat, le remit dans sa poche, et prenant son chapeau, s'appretait à s'en aller, quand le pasteur l'arrêta en lui posant doucement la main sur le bras.

— Mon ami, lui dit-il, je vous prends à mon service. Voici les clés de la cave et des armoires; dans ce tiroir, vous trouverez la bourse pour les dépenses journalières; quand vous n'aurez plus d'argent, vous m'en demanderez. Venez vous installer, je vais vous montrer votre chambre.

Le malheureux se mit à pleurer, et, prenant la main du curé, il la porta à ses lèvres.

Il resta quinze ans chez l'abbé Al., qu'il servit jusqu'à la mort de celui-ci avec la plus absolue honnêteté et le plus parfait dévouement, tout en accomplissant ses devoirs de chrétien pour l'édification de la paroisse.

La charité fait de ces miracles.

(L'Etoile Noëlisme.)

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
30 juin, 1918 - - - - - \$1,344,152.62

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES                      | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|----------------------------------|----------|--------------|
| 31 déc 1909  | 45       | 1,880<br><small>(Actifs)</small> | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                           | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 349      | 24,492                           | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455      | 32,155                           | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 " 1917    | 530      | 38,872                           | 74,347   | 1,231,078.97 |
| 30 juin 1918 | 555      | 39,910                           | 75,540   | 1,344,152.62 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec

Bureau à Montréal : Chambre 23, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1886

TELEPHONE 7173

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, . . . QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R P. Jos. E. Frechon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée  
scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre. Assortiment Bois usage etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divan as. Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valise, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICÉRIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les  
communautés religieuses

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres.  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU**  
et **LÉVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles